

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA
SECURITE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DU PERSONNEL
CIVIL DE L'ETAT

DECRET N° 90-945 du 29 DECEMBRE 1990
MPSS/DGFP/DGPEC-SAV.

Portant inscription au tableau d'avancement
au titre de l'année 1989, des professeurs du
Lycée des cadres de la catégorie A, hiéran-
chie I des services sociaux (Enseignement)
de la République Populaire du Congo et dre-
sant la liste des Fonctionnaires de ces mé-
mes cadres avançant à l'ancienneté à trois
ans.

//E PREMIER MINISTRE,

(/I S A S :

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979;

D.E.B.

(/u la loi n°015/62 du 3 (2) 1962 portant statut général des Fonction-
naires des cadres de la République Populaire du Congo;

(/u le décret n°62/130/MP du 9 (5) 1962, fixant le régime des rémunéra-
tions des Fonctionnaires des cadres de la République Populaire du Congo;

(/u le décret n°62/197/FP du 5 (7) 1962, fixant les catégories et hiéran-
chies des cadres créées par la loi n°15/62 du 3 (2) 1962 portant statut géné-
ral des Fonctionnaires de la République Populaire du Congo;

(/u le décret n°62/198/FP du 5 (7) 1962, relatif à la nomination et à
la révocation des Fonctionnaires des cadres de l'Etat;

(/u le décret n°64/165/FP-BE du 22 (5) 1964, fixant le statut commun de
cadres de l'Enseignement de la République Populaire du Congo;

(/u le décret n°65/170/FP-BE du 25 (6) 1965, règlementant l'avancement
des Fonctionnaires;

(/u le décret n°67/304/MJT-DGT du 30 (9) 1967, modifiant le tableau hié-
rarchique des cadres de la catégorie A, de l'Enseignement Secondaire abrogé
et remplaçant les dispositions des articles 19, 20 et 21 du décret n°64/165/
FP-BE du 22 (5) 1964, fixant le statut commun des cadres de l'Enseignement;

(/u le décret n°74/470 du 31 (12) 1974, abrogeant et remplaçant les di-
positions du décret n°62/196/FP du 5 (7) 1962 fixant les échelonnements indi-
ciaires des Fonctionnaires des cadres de la République Populaire du Congo;

D. C. F.

(/u le décret n°90/513 du 1 (9) 1990 portant nomination des Membres
du Gouvernement;

(/u le décret n°90/514 du 01 (09) 90 portant organisation des inté-
rêts des Membres du Gouvernement;

(/u le décret n°85/269 du 05.3.85 déterminant le circuit d'approba-
tion des actes relatifs aux intégrations, avancements et révisions des situa-
tions Administratives des Agents de l'Etat;

(/u le décret n°90/420 du 30 Juin 1990, relatif aux effets
financiers des avancements des reclassements des révisions des
situations administratives et des titularisations sur la solde de

(/u l'arrêté n° 2087 du 21 Juin 1988 fixant le règlement
sur la solde des fonctionnaires des cadres de la République Popu-
laire du Congo;

(/u le procès-verbal de la commission Administrative
Paritaire réunie à Brazzaville, le 20 Juillet 1989.

(/u le Decret 090/581 du 11 Octobre 1990 Organisant l'intérim du
Premier Ministre

DECRETE

.../...

ARTICLE 1ER : - Sont ~~inscrites~~ au tableau d'avancement au titre de l'année 1989, les Professeurs de Lycée des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des services Sociaux (Enseignement) de la République Populaire du Congo dont les noms suivent :

POUR LE 4° ECHELON

A DEUX (2) ans

- AKOUALA Parfait Gérard, en Service à Brazzaville
- ALOUMBA Alexandre, en Service à Brazzaville
- BABAKISSINA (Daniel), en Service à Brazzaville
- BALOKI Julien, en Service à Loubomo
- BOSSOURA Xavier, en Service à Brazzaville
- BOURANGON EYENET (Jean), en Service à Brazzaville
- BANZOUZI (Jean Pierre), en Service à Brazzaville
- DIANGOUAYA (Jean), en Service à Brazzaville
- DIAWA née BAZOLO Lucie Jeannette, en Service à Brazzaville
- DIGOMBISSA Dominique, en Service à Brazzaville
- EBOULONDZI Philippe, en Service à Brazzaville
- EWAKE Antoine, en Service à Impfondo
- EWALAKA Pierre, en Service à Brazzaville
- GASSAY Mathias, en service à Brazzaville
- GOMI AUGUSTE, en service à Brazzaville
- GOMA (Gervais), en service à Brazzaville
- GOMA (Magloire Marcel), en service à Loubomo
- KIBOULOU Jean Louis, en service à Mouyondzi
- KIMFOULA Joseph, en service à Brazzaville
- KOUAYA (Léon), en Service à Brazzaville
- LELANI Bernard, en Service à Brazzaville
- LOCKO Crépin, en service à Brazzaville
- LOUBAKY (Jean Michel), en service à Sibiti
- MAHOUNGOU SAMBA-SAMBA, en service à Brazzaville
- MAKAYA-BONGO née MPALBA (Philomène) en service à Brazzaville
- MALELE Mathieu, en service à Brazzaville
- MALOUNAT André, en service à Brazzaville
- MAPI Laurent Alexandre, en service à Pointe-Noire
- MASSENGO (Joachim), en service au Pool
- MAHOUNGOU Pierre, en service à Brazzaville
- MBELBA Bernard, en service à Brazzaville
- MBEROU Joseph, en service à Brazzaville
- MBONGO (Jean Appolinaire) en service à Loubomo
- MIALEBAMA BOUDZOULOU (Jeanne), en service à Brazzaville
- MIALOUNDAMA Pauline, en Service à Brazzaville
- MIEKOUNTIMA née BONGOLO (Angélique), en service à Brazzaville
- MUILAKANDA Gilbert, en service à Brazzaville
- BAVEKA (Basile), en service à Brazzaville
- MBILILA Michel, en service à Mossendjo
- NGOMA André, en service à Brazzaville
- NGOMA (Jean Claude), en service à Brazzaville
- NGOMA Léonard, en service à Pointe-Noire
- NGOUISSANI François, en service à Brazzaville
- NGOUKOULOU (Jean Paul Léonard), en service à Brazzaville
- NGOULHOUD-GANGOYE (Martin Jonas), en service dans la Lékoumou
- MISSAKILA Boniface, en service à Brazzaville
- MISSAMOU Félix, en service à Pointe-Noire
- MITORY (Léon Gilbert), en service à Brazzaville
- MOMBETI Jean Pierre, en service en Angola
- MONDONGO André, en service à Brazzaville
- MUKILA Joseph, en service à Brazzaville
- MOUNPALA (Ludovic Arsène), en service à Brazzaville

POUR LE 4^e ECHOLON (Suite)

A deux 20 ans

- MOUNIAGA	Auguste, en service à Brazzaville
- MOUTSILA	Patrice, en service à Brazzaville
- MPTOUNA	Yves François Xavier, en service à Brazzaville
- NIOMBELA	Barthélémy, en service à Brazzaville
- LOEMBET née NITOU LANDOU	(Véronique), en service à Brazzaville
- NTSELEBO	(Dieudonné Paul), en service à Brazzaville
- NTSIKASSOUMBA	Patrice, en service à Brazzaville
- OKANA	Fidèle, en service à Brazzaville
- OKELBA	Médard, en service à Owando
- OKO	Barnabé, en service à Brazzaville
- OKOKO	Nicolas, en service à Brazzaville
- ONDONDA	Alphonse, en service à Brazzaville
- OPIKA	Basile, en service à Brazzaville
- PELA-NSIMOU	Grégoire, en service à Brazzaville
- SALAZAKOU	Jacques, en service à Brazzaville
- SINGBO	Pascaline, en service à Pointe-Noire
- TCHIKAYA	en Service à Brazzaville
- TSIBA	Sébastien, en service à Brazzaville
- YAOUSSA	(Philomène), en service à Brazzaville
- ZAU	SANTOS (Véronique PUATY), en service à Brazzaville

A TRENTE (30) MOIS

- ANGAGA	(François), en service à Brazzaville
- BAKOUNINA née KOUSSOU	(Simone), en service à Pointe-Noire
- BITSANGOU	(Antoine), en service à Brazzaville
- BOMANEME	(Saturnin), en service à Brazzaville
- BOUNDJI	(Laurent), en service à Brazzaville
- EWONO	(Guy Léonard), en service à Brazzaville
- GOMA NOMBO	en Service à Brazzaville
- IBARA OMBOUA ELONGO	en Service à Brazzaville
- KINZONZI	Jean Claude, en service à Brazzaville
- LOUMBA	Paulin, en service à Pointe-Noire
- LOUBAKI	Jean, en service à Loubomo
- LOUVUEZO	Samuel, en service à Brazzaville
- MAKEBO	Michel, en service à Makoua
- MAKSSO-LOEMBA	Alphonse, en service à Loubomo
- MALELA née THAULEY GANGA	Yolande Florentine, en service à Brazzaville
- MALONGA	Alphonsine, en service à Brazzaville
- MBANI	Jean II, en service à Pointe-Noire
- MBEMBA	Fulgence, en service à Pointe-Noire
- MBERI	Jacques, en service à Brazzaville
- MBONGO	Emmanuel, en service à Brazzaville
- MEERE	Théodore, en service à Brazzaville
- MIFOUNDOU	Maurice, en service à Kinkala
- MECUYOU-MVOUO	Albert Samuel, en service à Brazzaville
- NGAKO	Marcel Mathez, en service à Brazzaville
- NGANGA	Sébastien, en service à Loubomo
- MOUAMBA née GOURA	(Philomène), en service à Brazzaville
- MOUANDA	Mathieu, en service à Brazzaville
- MOUNDZELI	Martin, en service à Gamboma
- MOUZITA	Joseph, en service à Brazzaville
- MPANKIMA	Jean Bosco, en service à Brazzaville
- NTSOULOU	(Christophe), en service à Brazzaville
- NZABA	Joseph, en service à Brazzaville
- NZONZA	(Elie), en service à Brazzaville

.../...

POUR LE 4° ECHELON (Suite)

A TRENTE (30) MOIS

- OBEY (Bernard), en service à Brazzaville
- OMINGA-LOSSEKE (Marcell), en service à Brazzaville
- ONGUELE (Raphaël), en service à Brazzaville
- PANZOU (Raphaël), en service à Brazzaville
- SELA (Gaston), en service à Brazzaville
- SOUNGA (Paul), en service à Brazzaville
- YETELA-MIFOUNDOU (Abel Joseph) Paraclet, en service à Brazzaville
- KOUVOUAMA née MILANDOU (Célestine), en service à Brazzaville

ARTICLE 2 : - Avanceront en conséquence à l'ancienneté à trois (3) ans.

POUR LE 4° ECHELON

- ALASSANE SOUMARE, en service à Brazzaville
- BIDZIMOU (Daniel), en service à Brazzaville
- DIABANKANA (Robert), en service à Loubomo
- DIAMPASSY NGA SALBA (Eugénie), en service à Pointe-Noire
- DZEMBE (Jean Pierre), en service dans la Likouala
- ENGONDO LONDA BARREZ (Marius), en service à Pointe-Noire
- KELILI (Raymond), en service à Brazzaville
- KOULIEAYE YOUSSEUF, en stage en France
- MAKELOLA (Marie Agathe), en service à Brazzaville
- MBOUMBA (Ferdinand), en service au Kouilou
- MILONGO (Jean Rodrigues), en service à Brazzaville
- NGANGA (Moïse), en service dans la Cuvette
- NGOULOU (Sylvain), en service à Brazzaville
- MPOUTOU (Marcelline), en service à Brazzaville
- NSEKE-NDOLUMINGU, en service à Brazzaville
- NSENGA (Martin), en service à Brazzaville
- RENAUD (Raymond Claude), en stage en France
- TCHIBOTA (Chantal Hortense), en service à Brazzaville

ARTICLE 3 : - Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Fédérale du Congo et communiqué partout où besoin sera.

Brazzaville, le 29 DECEMBRE 1990

PAR LE PREMIER MINISTRE par intérim,

LE MINISTRE DU TRAVAIL ET
DE LA SECURITE SOCIALE

Jeanne DAMEBONDZET.

Pierre MOUSSA

COPIES

FFP/DGPCE.....	2
GB.....	2
OCF.....	2
DPAA-SP.....	1
GG/BC.....	2
FORPO.....	1
DOS/DPAA.....	192
DOS/DGFP.....	184
INT.....	192
BST/DGPCE.....	